RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 – 362 DU 12 JUILLET 2023 portant nomination au Ministère de l'Économie et des Finances.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 juillet 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Économie et des Finances dans les fonctions ci-après :

- Directeur général de la Coopération internationale monsieur Yassine LATOUNDJI
- Conseiller technique juridique monsieur Thierno Kafui Eméric OLORY-TOGBE
- Conseiller technique aux Finances madame Sarah B. KPENOU
- Directeur général de la Caisse autonome de Gestion de la Dette monsieur Hugues Oscar LOKOSSOU



- Directeur général du Financement du Développement monsieur Serge Oscar DOSSOU YOVO
- Directeur national du Contrôle des Marchés publics madame Chérifatou A. F. ALI YERIMA
- Directeur général de l'Agence de Collecte des Paiements et des Recouvrements monsieur Létondé Brice HOUETON
- Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin madame Maryse LOKOSSOU
- Secrétaire général de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières
 monsieur Wilfried P. HOUEDOKOU.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 12 juillet 2023

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances.

Romuald WADAGNI

Ministre d'État

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CS 2; CC 2; C.COM: 2; CES: 2; HAAC 2; HCJ 2; MEF 2; AUTRES MINISTERES 21; SGG 4; INTERESSES 9; JORB 1.